



CHAUSSY

Villarceaux

BULLETIN MUNICIPAL

#02

OCTOBRE 2022

URBANISME
« BON À SAVOIR ! »
- P02

LE TERRAIN
« FOURNIER »,
UN PROJET D'AVENIR
POUR CHAUSSY - P07

QUEL AVENIR POUR
LE DOMAINE DE
VILLARCEAUX ? - P10



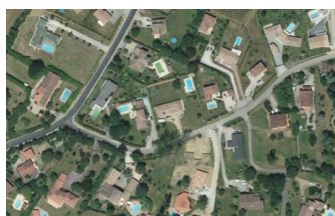
BON À SAVOIR

Un nouveau système informatique va bientôt scanner les photos satellitaires de toute la France pour détecter les fraudeurs fonciers.

Piscines, vérandas, garages...

Le fisc a désormais un nouvel allié dans la chasse aux équipements et extensions non déclarés : Google, dont les images satellites vont servir à débusquer les fraudeurs.

Si vous avez créé une extension de votre habitation sans la déclarer, faites un tour sur Google Maps pour voir si elle est visible. Car c'est en substance la méthode que vont adopter prochainement les services des impôts pour contrôler les données du cadastre pour toute la France, dans le cadre d'un projet de reconnaissance d'image baptisé « Foncier innovant ».



LES RÈGLES POUR LES PISCINES :

AU NIVEAU DES AUTORISATIONS D'URBANISME :

Les piscines hors-sol ou enterrées ne peuvent pas être construites ou montées sur des terrains non constructibles (Cf le PLU de la commune) : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Pour les piscines enterrées :

> Bassin jusqu'à 100m² : vous devez faire une déclaration préalable de travaux en mairie (y compris pour le local technique)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2028>

> Bassin supérieur à 100m² : vous devez demander un permis de construire en mairie (y compris pour le local technique)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11637>



Pour les piscines hors-sol :

si votre piscine hors-sol répond à l'un de ces critères :

- se trouve à moins de 3 mètres des limites de votre propriété ;
- a une surface qui dépasse les 10m² ;
- mesure plus d'un mètre de haut ;
- est installée pour une durée de plus de 3 mois ;

dans ce cas, vous devez faire une déclaration préalable de travaux en mairie (y compris pour le local technique)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2028>

AU NIVEAU DE LA FISCALITÉ :

Pour une piscine enterrée :

Si vous construisez chez vous une piscine enterrée de plus de 10m² vous devez la déclarer à l'administration fiscale dans les 3 mois suivant la fin des travaux.

La taxe d'aménagement 2022 pour l'installation d'une piscine est de 200€ par m² de piscine, dont 8€ reversés à la commune (correspondant à la part de 4 % de la taxe d'aménagement de la commune).

Aussi, la piscine est considérée comme faisant partie de la dépendance de la maison et la taxe d'habitation devra être payée.

Pour une piscine hors-sol :

La règle édictée par le fisc est simple pour la taxation des piscines hors-sol et semi-surface. Une piscine est taxée si sa structure est fixée au sol et ne peut être transportée ou déplacée sans démolition. Ce type de piscine peut en effet être démonté ou démoli et n'est donc pas considéré comme un élément de maçonnerie.

Par Claire Chateauzel

SOMMAIRE

- 03 ÉDITO
- 04 CONSEILS MUNICIPAUX
- 06 NOËL DES ENFANTS
- 07 LE TERRAIN FOURNIER
- 08 TRAVAUX / RESTAURATION
- 09 DÉPARTS
- 10 AVENIR DE VILLARCEAUX
- 11 ÉCOLE
- 12 UKRAINIENNES
- 13 MICHEL AME
- 14 FERME DE LA BELLE AUBERGE
- 14 LE FUMOIR DU VEXIN
- 15 MYRIAM MONIN
- 16 LE DOMAINE DE VILLARCEAUX
- 16 L'ÉCUREUIL ROUX
- 17 LA SOURCE DE VILLARCEAUX
- 18 LE CLUB DE L'AMITIÉ
- 19 L'AMICALE DES CHASSEURS
- 19 FOOTBALL CLUB
- 20 COMITÉ DES FÊTES
- 21 FOYER RURAL
- 22 IMAGES ET PATRIMOINE
- 22 ETAT CIVIL
- 23 INFORMATIONS PRATIQUES
- 24 BUS

LE MOT DU MAIRE



Chères Calcédoniennes, chers Calcédoniens,

Nous sommes déjà à la rentrée 2022 ! De multiples changements sont intervenus sur la commune ces derniers mois. En effet, vous étiez nombreux pour accompagner le départ en retraite de Françoise, notre directrice d'école, de Catherine, notre professeure des écoles, et d'Armel, notre secrétaire de mairie.

Votre forte participation lors de la soirée du 1er juillet en leur honneur a démontré la reconnaissance de l'ensemble des habitants pour leur implication auprès de tous, à l'école comme en mairie.

Deux enseignantes sont arrivées à Chaussy pour cette rentrée : la directrice Caroline Penot-Lemoine et la professeure de cycle 2, France Bourdon. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Depuis fin juin, Fabienne Brasseur est notre nouvelle secrétaire de mairie. Elle a de nombreuses missions importantes à remplir pour notre commune dont celles de vous accueillir pour répondre au mieux à vos interrogations sur l'état civil, le recensement, les cartes scolaires, l'urbanisme et bien plus encore !

Nous avons fait évoluer les horaires des permanences depuis la rentrée de septembre. Vous les retrouverez sur le site internet et dans le calendrier « Tout-en-Un ». Désormais, la mairie vous accueillera tous les mardi matin et jeudi après-midi. Et en alternance

une semaine sur deux le samedi en matinée et le mercredi en fin de journée.

Concernant l'eau potable de la commune (notre nouveau "puits du bois" et sa mise en service), tous les indicateurs nous laissent envisager une mise en service avant la fin de l'année 2022 incluant la filtration des pesticides. Les travaux étant pratiquement terminés, il ne reste plus qu'à réaliser les tests et obtenir l'autorisation de l'ARS (Agence Régionale de Santé) avant la mise en service. Nous vous rappelons que notre nouveau puits permettra également de desservir les habitants du hameau de la Comté et l'ensemble du parc du domaine de Villarceaux avec une eau conforme aux exigences sanitaires actuelles.

Concernant les hameaux de Haute Souris, Méré et Cul Froid un système de filtration va être installé pour éliminer les nitrates et devrait être mis en service en 2023.

Depuis l'apparition de la Covid, nous avons été obligés de changer le type traitement des boues issues de la station d'épuration afin de détruire les traces du virus. Cette obligation a un impact très important sur nos coûts qui sont passés de 2000€ à plus de 25 000€ par an et ce depuis deux ans. La part de taxe d'assainissement prévue sur les consommations ne nous permet plus de faire face à ces frais. Les coûts de l'assainissement ont été augmentés modérément en 2022 mais nous serons certainement obligés de les augmenter à nouveau en 2023. Vous avez sans doute constaté une augmentation significative de la taxe foncière cette année. Plusieurs causes à cela : la hausse nationale de 3,4% des bases, une augmentation du taux de la communauté de communes de 38 %, de la taxe GEMAPI de 25 % et l'augmentation du taux de la commune de 9,77%.

La commune, comme la communauté de communes, est confrontée à des charges de plus en plus élevées avec des dotations de l'Etat qui baissent chaque année, le seul levier restant étant le taux de la taxe foncière, notamment depuis la suppression de la taxe d'habitation qui est compensée, mais en valeur fixe. Bien entendu, nous recherchons à faire des économies, notamment avec des travaux d'isolation et de mutualisation. Nous subissons comme vous les hausses d'énergie (fuel, gaz, électricité...) des besoins supplémentaires d'heures de travail pour faire face à la Covid et aux différents protocoles que nous devons mettre en place.

Après avoir exercé son droit de préemption, la commune a acheté cet été l'ancienne ferme de la famille Fournier située route de Bray-et-Lû. Nous recherchons depuis quelques temps des locaux nous permettant de stocker à l'abri le matériel communal : tracteur, remorque, broyeur, épandeur de sel ...

Nous avons acheté cette propriété pour un montant de 200 000€. Un groupe de travail a été créé afin de rechercher les solutions les plus adaptées. Nous

étudions comment aménager l'ensemble des espaces dans l'intérêt de tous et rendre ce projet économiquement viable et supportable pour la commune (voir article page 7).

Nous avons de bonnes nouvelles pour l'avenir du domaine de Villarceaux. La Région Ile-de-France, qui exploite actuellement le domaine, affine son projet en vue d'en faire un lieu de culture de haut niveau, incontournable et accessible à tous (voir article page 10).

Vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser les services d'illiwap puisque nous sommes maintenant 376 abonnés à recevoir les informations et alertes de notre station !

De même, n'hésitez pas à consulter notre site internet qui comporte les informations utiles et officielles de la commune, des associations et de la vie locales (<http://www.chaussy95.fr>)

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'année, une bonne santé, et d'être épargné par la Covid qui plane toujours au-dessus de nous.

Philippe Lemoine

Suivez l'actualité de la commune en temps réel avec l'application *



illiwap

L'APPLI QUI VOUS CHANGE LA VIE!



Événements, réunions, fête de village, brocantes, coupure d'eau ou d'électricité, alertes météo, etc... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre smartphone !

Déjà 300 abonné(e)s à la station de Chaussy !

* Mais aussi l'actualité d'autres communes, du Smirtom, de la communauté de communes,...

SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX

ÉQUIPE MUNICIPALE



En raison d'une mutation professionnelle, Jean-Philippe Gardaz a présenté sa démission au maire. Ses fonctions sont reprises comme suit :

- Mme LUNEL, commission communication
- M LEMOINE, suppléant au SMDEGTVO (Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise)
- M CAURETTE, délégué à la sécurité routière
- M ROLLOIS, suppléant au SIERC (Syndicat Intercommunal d'Electricité et des Réseaux de Câblés du Vexin)
- M MORIN, Commission sécurité-sureté de la CCVVS

FINANCES COMMUNALES



TAXES DIRECTES LOCALES 2022

Comme expliqué dans le dernier numéro du bulletin municipal (#01 avril 2022 en page 4), nos dépenses annuelles prévues pour 2022 dépassent nos recettes. La forte hausse prévue de certaines dépenses (énergie, entretien des voiries...) devrait encore aggraver ce déficit.

Depuis plusieurs années, et malgré la baisse continue des dotations de l'État, votre conseil municipal n'avait pas augmenté les taux des taxes locales. Ces taxes foncières sont maintenant les seules variables sur lesquelles la commune peut agir pour augmenter ses recettes. Il a donc été décidé à l'unanimité d'augmenter la part communale des taxes foncières comme suit :

- taxe foncière sur le Bâti de 24,50 % à 26 %
- taxe foncière sur le Non Bâti de 40,89 % à 42 %

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commune subventionne les associations œuvrant sur (ou pour) la commune. Voici la liste des subventions accordées pour l'année 2022.

Amicale des Chasseurs (organisation de la chasse, lotos, ball-trap)	360€
ASCE (Association Sportive et Culturelle de l'Ecole de Chaussy)	360€
Association Vie Libre (action de prévention et d'information concernant la consommation d'alcool - antenne à Magny-en-Vexin)	175€
Chaussy football club	360€
Club de l'amitié (animer des rencontres et créer des liens entre ses membres, les aider à résoudre certaines difficultés en les informant, organiser toutes réalisations ayant pour but de rompre l'isolement en se réunissant)	780€
Comité des fêtes (organisation des brocantes, de la fête communale, du feu d'artifice, de la St-Jean, sorties pour les jeunes...)	2 610€
Foyer rural de Chaussy (activités culturelles et sportives : danse, tennis, footsall, gym...)	1 500€
Foyer Socio-Educatif du collège Rosa-Bonheur de Bray-et-Lû	320€
Image et Patrimoine (association culturelle - rencontres photos, jazz à Chaussy)	360€

La Source Villarceaux (projets artistiques en partenariat avec le village de Chaussy et l'école)	360€
Le Temps de l'Eveil (actions en faveur des handicapés - antenne à Magny-en-Vexin)	360€
Pôle Itinérant Val d'Oise (PIVO - propositions artistiques dont le festival théâtral du Val d'Oise)	110€
SOS cheval (sauvetage d'équidés - association qui a pris 1 âne et 2 chevaux de Chaussy en sauvetage pour leur trouver un nouveau propriétaire)	180€
Théâtre Hubert Jappelle (représentations théâtrales sur Chaussy, places réduites au théâtre de l'usine à Eragny)	360€

SUBVENTION DES CARTES DE TRANSPORT



Comme chaque année, le conseil municipal a reconduit la subvention aux cartes de transport scolaire et étudiant à hauteur de 50 %. Cette aide représente de 59,50€ pour un collégien à 175€ pour un étudiant. Les demandes doivent être faites en mairie avec une preuve de scolarisation.

TARIFS COMMUNAUX

Votre conseil municipal a voté la stabilité des tarifs applicables au 1er septembre 2022 pour la location de la salle des fêtes, la garderie de l'école et les concessions de cimetière.

Suite à l'augmentation de ses coûts (matières premières, énergie, transport...), le traiteur qui fournit les repas de la cantine pour les enfants a annoncé une hausse de 14 % de ses tarifs (souhaitons d'ailleurs qu'il n'y ait pas d'autre en cours d'année !).

Le conseil municipal a décidé de ne répercuter que la moitié de cette hausse sur le tarif facturé aux familles et de financer le complément. Le prix d'une repas à la cantine est désormais de 4,50€.

Sachez qu'en cas de difficulté, les familles peuvent demander l'aide de la commission d'action social de la commune.

TRAVAUX ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE-SOURIS

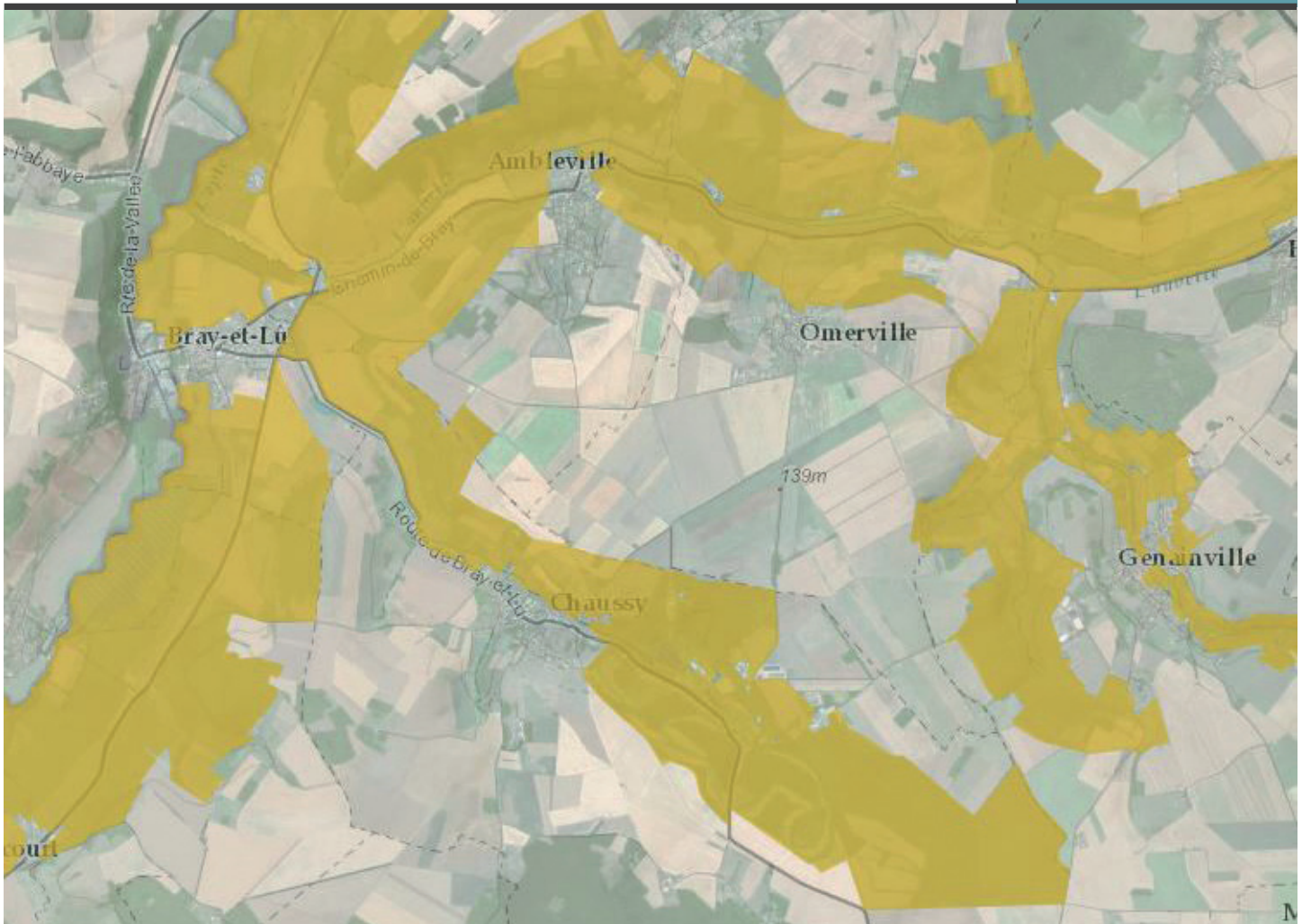
La participation de la commune, estimée à 30 % du montant HT des travaux, soit environ 65.515€ est inscrite en dépense au budget 2022. Les études sont prévues en 2022 et les travaux seront donc reportés sur 2023 voire 2024.

CALORIFUGEAGE DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE MAIRIE/ÉCOLE

Après les travaux réalisés en 2018 et 2019 (changement de la chaudière de la mairie et régulation horaire et par zone du chauffage), une demande de subvention a été déposée au Parc National Régional du Vexin Français pour le calorifugeage du réseau de chauffage. Le montant des travaux est d'environ 5.000€ et la subvention espérée est de 70 %.

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

La commune a décidé de réaménager la zone du columbarium et d'ajouter quelques aménagements paysagers dans le cimetière afin de le rendre plus agréable. Le PNR subventionne ce type de projet (étude et travaux) à hauteur de 50 % et un complément de 20 % est possible si la commune conduit une action en faveur de la biodiversité ou de l'eau. Le bureau d'études « L'atelier de l'Ours » est choisi parmi les deux proposés (devis 5.760€) et le conseil municipal valide le dépôt de demande de subvention auprès du PNR du Vexin Français.



Zone Natura 2000 (réseau européen de sites naturels destinés à protéger des espèces et des habitats remarquables).

EAU POTABLE

PUITS DU BOIS

La mise en fonction du puits du bois est prévue fin 2022. L'installation du système de filtration au charbon est en cours.

SYNDICAT DES EAUX DE VILLERS EN ARTHIES

Un système de traitement de l'eau (distribuée aux hameaux de Haute-Souris, Méré et Cul-froid) va être installé afin de filtrer les nitrates. Le retour à une eau conforme aux seuils réglementaires pour ces paramètres est prévue en 2023. Dans ce délai, il est recommandé aux femmes enceintes et aux nourrissons de ne pas consommer cette eau.

DROIT DE PRÉEMPTION

La commune est informée de chaque vente de terrain ou maison située sur son territoire pour lui permettre d'exercer un droit de préemption dans un délai de deux mois. Dans le cas où ce droit est exercé, la mairie est prioritaire sur l'acheteur pour devenir prioritaire du bien en vente.

La commune a exercé récemment à deux reprises ce droit de préemption en 2022 :

- une première fois pour l'acquisition de la parcelle située route de Bray-et-Lû dont nous parlons en page 7.
- la seconde pour se porter acquéreur de deux parcelles sises « Les carreaux » route de Bray-et-Lû. Ces deux parcelles avaient fait l'objet d'une offre d'achat de la part du propriétaire du terrain jouxtant immédiate-

ment ces parcelles. Cependant, dans la mesure où ce propriétaire a, en parfaite illégalité (une procédure contentieuse est engagée devant le tribunal administratif de Pontoise contre ce propriétaire), installé sur son terrain un mobil-home, réalisé des travaux de terrassement et effectué le raccordement sauvage de l'évacuation de ses eaux usées sur la canalisation de l'assainissement qui mène à la station d'épuration (bulletin municipal #01 du mois d'avril 2022 en page 5), la commune a souhaité faire échec à ce projet d'extension et acquérir elle-même ces parcelles.

Rappelons que toute cette zone, est non seulement non constructible dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et de surcroît classée en partie Natura 2000 (réseau européen de sites naturels destinés à protéger des espèces et des habitats remarquables). Ce propriétaire fait déjà l'objet d'une action en justice de la mairie devant le tribunal pour ses installations interdites.

Pour être complets sur ce dossier, nous ne pouvons passer sous silence le fait que le prix convenu entre acheteur et vendeur (avant préemption) est totalement disproportionné pour la nature d'un terrain agricole non constructible. Dans ce cas de préemption, la SAFER (Société d'Etablissement Foncier et d'Etablissement Rural, qui régule pour l'état le prix des terrains agricoles) estime le "juste" prix de la parcelle en vente au prix réel du terrain agricole. Ici, la valeur du prix de la vente est divisé par plus de six !

Cette modification du prix de vente a amené le vendeur à renoncer à la vente.

La mairie ne laissera pas s'installer des constructions et installations illégales dans cette zone sans réagir. Le conseil municipal a été unanime sur cette décision de préemption.

Par Michaël Rollois

NOËL DES ENFANTS

Initié en 2021 pour le Noël des enfants, le projet de travailler avec l'association de collecte et de réemploi REJOUÉ s'est conclu sur le village par une collecte organisée au mois de mai. Grâce à votre générosité (et au rangement de nombre chambres d'enfants !), 79kg de jeux jouets et livres ont été collectés et donnés à l'association.

Conscient des efforts écologiques et sociaux que la mairie se doit de continuer à promouvoir, ce principe de l'économie circulaire adapté au Noël des enfants 2022 sera conservé. Malgré tout, nous savons bien qu'il serait plus facile, comme nous le faisons avant, de laisser les enfants choisir des jouets neufs en catalogue ! Alors nous comptons toujours sur votre soutien !

Par Michaël ROLLOIS



BRAVO ET MERCI !

reJoué
Rejouons Solidaire



de jeux,
jouets
et livres
collectés

**Grâce à votre don et à la contribution de votre structure,
vous participez à nos impacts 2021 :**

- 63 personnes en situation de précarité accompagnées vers l'emploi durable et l'inclusion sociale
- 9 319 enfants dans le besoin heureux de recevoir un cadeau
- 819 997 kg de CO2* économisés grâce à la remise en circulation de 69 906 jouets



*Source : www.rreuse.org

LE TERRAIN FOURNIER, UN PROJET D'AVENIR POUR CHAUSSY

Le terrain dit le "terrain à Fournier" sur la route de Bray et Lu (face à la route de Saint-Leu) a été mis en vente il y a quelques mois. Les opportunités pour la commune de pouvoir élargir ses emprises sont rares, il a donc fallu agir rapidement pour examiner un projet d'achat de ce terrain.



Depuis longtemps, la commune de Chaussy fait face à des difficultés pour stocker, ranger et entretenir ses matériels roulants et non roulants destinés à l'entretien de la commune.

Une partie de ces matériels est actuellement entreposée dans le jardin du presbytère, d'autres dans l'atelier communal, dans le garage et les caves, dans l'ancien réservoir et jusque dans l'église. Cette situation entraîne des difficultés d'exploitation pour les employés communaux et de mauvaises conditions de préservation du matériel dont on connaît les coûts.

Considérant ces éléments, votre conseil municipal, après une réflexion approfondie, a décidé de préempter* ce terrain, comme lui en donne le droit le Plan Local d'Urbanisme. Ainsi, votre commune a donc fait l'acquisition de ce terrain de 6 000 m² pour la somme de 200k€. Pour ce faire, la

commune a souscrit un emprunt de 250k€ auprès du Crédit Agricole.

Sur ce terrain, se trouvent aujourd'hui un hangar, une ancienne maison d'habitation en ruine et un petit hangar en tôle. Le terrain n'a pas été entretenu depuis quelque temps.

Plusieurs projets d'aménagement de cet espace sont en cours de réflexion, projets qui devront bien sûr intégrer une dimension de développement soutenable et éco-responsable (production d'électricité photovoltaïque etc.) Parmi ces projets, on peut citer, pêle mèle, les suivants, mais cette liste n'est pour l'heure ni exhaustive ni arrêtée :

- Développer un verger communal
- Réhabiliter ou construire un hangar de stockage
- Réunir l'ensemble des matériels sur cet espace
- Réaliser un atelier et un lieu d'accueil pour les employés communaux.

Par ailleurs, les espaces qui seront libérés une fois les projets réalisés (les ateliers actuels) permettront d'accueillir de nouvelles activités et, par exemple, de libérer des places de parking au presbytère, places qui complèteraient

un éventuel projet de développement du café. Enfin, il est envisagé de revendre certaines parcelles du terrain Fournier dont la commune n'aurait pas usage.

Il est encore trop tôt pour définir quels seront le ou les projets retenus (et d'autres à imaginer). Mais il ne fait pas de doute que cet achat permettra à la commune de se doter d'un outil de travail précieux afin de préparer dans de bonnes conditions l'avenir de Chaussy.



Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'avancement de ce projet dans le bulletin de la commune et sur notre site internet.

** Droit de préemption : droit selon lequel une commune peut acheter prioritairement un bien en vente sur son territoire*

Par Corinne Michaud



ÉTAT DES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Comme chaque année, la commune a en charge un certain nombre de travaux et de remises en état de ses infrastructures et bâtiments.

Voici quelques exemples des réhabilitations effectuées, et de celles prévues à court terme.

TRAVAUX RÉALISÉS :

- Réfection d'une partie du mur du cimetière suite à la chute d'un arbre pour un montant de



1.472€ TTC (intervenant : ABM), le montant des travaux a été intégralement pris en charge par l'assurance.



- Ouverture d'un accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) entre le secrétariat et la salle des associations pour un montant de 3.059€ TTC (travaux obligatoires de mise en conformité).

TRAVAUX EN COURS :

- Toiture de l'école primaire : travaux d'isolation thermique et de remplacement des tuiles pour un montant de 45.716€ TTC (intervenant : Les Artisans du Vexin). Eligibles aux subventions DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et fonds scolaire. Soit un reste à charge pour la commune de 18.560€.

TRAVAUX À VENIR :

- Bibliothèque de l'école : renforcement et réfection du plancher supérieur suite à affaissement pour un montant de 15.285€ TTC (intervenant : ABM). Financé en partie par le fonds scolaire à 40 % du montant HT et à 20 % par la DETR.
- Travaux d'assainissement rue du Clos de l'Isle pour mise en conformité de deux habitations



encore en assainissement individuel et raccordement de deux nouvelles constructions. Montant total de 41.415€ TTC (intervenant : ATCTP). Subvention du Syndicat de l'eau. Soit un reste à charge de 33.173€ pris sur le budget assainissement.

Vous constaterez que ces travaux représentent une charge conséquente pour notre commune et que nous mettons donc un soin particulier à faire appel aux différentes subventions qui nous sont accessibles.

Par Dominique Morin

RESTAURATION DES ÉQUIPEMENTS

Les équipements du stade, quartier de la salle des fêtes, connaissent un début de rajeunissement grâce à la mobilisation de tous, commune et associations. Ce n'est qu'un début.

La salle des fêtes et le stade sont, après l'école, le quartier le plus fréquenté de la commune, par les grands et les petits (d'ailleurs, vous qui promenez votre chien, veillez à ramasser leurs déjections, pensez aux enfants qui jouent au même endroit). Ces équipements sont très sollicités, exposés à l'extérieur aux intempéries. Ils ont besoin d'un entretien régulier.

Le Foyer Rural s'est attaqué à l'espace tennis : restauration de

la maisonnette, des bancs et du siège d'arbitre. Les panneaux à l'entrée ont été changés.

Le Club de foot a changé la porte des vestiaires, à l'arrière de la salle des fêtes : changement des lattes de bois endommagées puis peinture du tout.



La Commune de son côté a fait appel à la population sous la forme d'un chantier participatif. Nous étions une douzaine à la tâche pour redonner vie à 6 bancs en bois, dont 2 avec pieds en béton. Avec à la conclusion un barbecue sympathique offert par la commune, un chantier qui fait revivre 6 bancs publics.

Par Alexandre Keita



QUELLE FÊTE ET QUEL HOMMAGE POUR LES DÉPARTS EN RETRAITE D'ARMELLE, CATHERINE ET FRANÇOISE !



Merci Armelle, merci Catherine, merci Françoise. Nous vous souhaitons le meilleur pour vos nouvelles vies.

Vendredi 1er juillet 2022 ne fut pas une journée comme les autres pour les Calcédoniens. A l'aube du départ en retraite de ces trois piliers de la commune, nous nous sommes « secrètement » organisés pour leur dire merci pour toutes ces années passées au service de tous, jeunes et moins jeunes, que ce soit au sein de l'école ou de la mairie. 75 années de service public cumulées à elles 3 !

En mairie, qui n'a pas eu à faire à Armelle durant ces 22 dernières années ? Très professionnelle avec un grand sens du Service Public, très à l'écoute, elle a beaucoup apporté à tous et a parfois dépêtré des situations bien compliquées !

Pendant plus de 25 ans, des centaines d'enfants sont passés « entre les mains » de Françoise et Catherine, qui leur ont beaucoup apporté pour qu'ils volent de leurs propres ailes afin d'intégrer sereinement le collège. Toujours beaucoup d'implication et de bienveillance, y compris dans

les périodes les plus difficiles telle que celle de la récente pandémie. De nombreuses sorties, des voyages scolaires, des projets musicaux, théâtraux... autant de moments qui ont permis aux enfants de s'épanouir au sein de l'école dont la bonne réputation n'est plus à démontrer.

Alors légitimement, nous avons été très nombreux à être présents (élèves, anciens élèves, parents, familles, élus, collaborateurs, citoyens...) pour leur rendre hommage.

Après un apéritif offert par la commune, c'est avec émotion que nous les avons entendues apporter leurs témoignages de vies consacrées à notre beau village. S'en est suivi un repas participatif lors duquel nous nous sommes régalés, les Calcédonien(ne)s sont résolument de bon(ne)s cuisinier(ère)s ! Cette soirée fut ponctuée de nombreuses surprises : des messages vidéo, un diaporama qui a retracé en images la vie de l'école et une très belle chanson

en leur honneur, brillamment écrite et interprétée par une douzaine de Calcédoniennes.

La soirée s'est terminée en dansant jusqu'à 3 heures du matin !

De 1 an à 98 ans, ces moments resteront gravés dans nos mémoires.

Par Olivier Caurette



De gauche à droite : Christine, Armelle, Fabienne, Séverine



QUELLES PERSPECTIVES POUR VILLARCEAUX ?



ASSOCIATION de SAUVEGARDE de VILLARCEAUX

Jeudi 29 septembre, à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire de l'ASV (Association de Sauvegarde de Villarceaux)*, nous avons eu le plaisir de recevoir Florence Portelli, mairesse de Taverny et vice-présidente de la Région Ile-de-France en charge de la culture, du patrimoine et de la création ; elle était accompagnée de Jean François Renard, président de notre communauté de communes Vexin Val de Seine et conseiller régional.

Après les sérieuses inquiétudes qui laissaient présager que la Région voulait se séparer du domaine de Villarceaux (2016), Florence Portelli nous a confirmé qu'il resterait dans le giron public, conformément à ce qui avait été annoncé par Valérie Pécresse lors de sa campagne pour les élections régionales de 2021.

« Ce n'était pas du bluff électoral, ça n'est pas le genre de la maison ».

Florence Berthout (Mairesse du 5^{ème} arrondissement de Paris et ancienne responsable et directrice de la Villette) a été officiellement mandatée par Valérie Pécresse pour réaliser une première étude qu'elle a remise en janvier 2022.

L'objectif est ambitieux et vise à faire de ce « lieu extraordinaire » un pôle de création culturelle et artistique à rayonnement national voire international. Le domaine de Villarceaux deviendrait la Villa Médicis de la région Ile-de-France avec l'accueil d'artistes en résidence sur la durée (de 6 mois à un an) ; toutes les disciplines artistiques seraient concernées : arts visuels, spectacles vivants, arts plastiques, musique... Les artistes seraient sélectionnés par un jury international et feraient des restitutions annuelles sous forme de spectacles, expositions, conférences/débats,...

Un théâtre « éphémère » accueillant des spectacles de qualité serait créé sur un site d'un hectare avec la possibilité d'accueillir entre 200 et 600 spectateurs en incluant des bureaux, un espace de restauration, des sanitaires,... Ce théâtre serait aussi un espace de travail et de démonstrations, un lieu de répétition et de création.

Le projet est même plus large avec la création d'un restaurant gastronomique ou étoilé Michelin couplé avec de l'hôtellerie. D'autres types de restauration, plus accessibles, seraient créés.

Florence Portelli a également évoqué d'autres projets complémentaires pour le domaine :

- Parcours de visites digitalisés
- Activités de loisirs (week-end et vacances scolaires)
- Ateliers de découverte
- Olympiades sportives historiques
- Festival annuel des Jardins
- Chasses au trésor
- Escape Games
- ...

Villarceaux fait également partie du budget des Olympiades Culturelles dans le cadre des jeux olympiques PARIS 2024 (conjointement avec l'Etat).

Les « locaux » ne seront pas oubliés et Jean François Renard a souligné la volonté de la Région d'amener la culture au plus proche des habitants.

Parmi les bonnes nouvelles qui nous ont été annoncées, le domaine serait ouvert toute l'année (contre 6 mois actuellement) et La Source*** resterait à Villarceaux !

Preuve de l'engagement de la Région dans ce projet, mercredi 29 septembre, un budget de 250 000€ a été voté en commis-

sion permanente pour la mise en place de 3 AMO ** ayant pour objets :

- L'accueil des artistes
- Les offres culturelles et événementielles
- La restauration et l'hébergement

Ces études AMO, une fois réalisées, offriront davantage de lisibilité, en termes de faisabilité et de temporalité. Nous sommes toutes et tous impatient(e)s que le Domaine de Villarceaux rayonne au travers de ces projets. Une affaire à suivre...

Par Olivier Caurette

* L'ASV est composée d'une cinquantaine de membres, essentiellement d'élus locaux de la CCVS et de représentants d'associations telles que les Amis du Vexin, VMF (Vielles Maisons Françaises)... Créée originellement en 1980 afin de s'opposer au projet de construction de 750 maisons sur le domaine de Villarceaux, elle a été réactivée et élargie en 2016.

** L'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) est un contrat selon lequel un maître d'ouvrage public fait appel aux services d'une personne publique ou privée pour faire les études nécessaires à la réalisation d'un projet (assistance générale à caractère administratif, financier et technique).

*** L'association La Source, installée dans le domaine de Villarceaux depuis 20 ans, favorise l'épanouissement des enfants en situation de fragilité à travers l'accès à l'art et à la culture.



RENTRÉE SCOLAIRE

C'est une rentrée toute particulière qui s'est déroulée le 1^{er} septembre dernier... Après plus de 20 ans d'enseignements à l'école de Chaussy, Catherine Glaus et Françoise Buisine ont ouvert une nouvelle page de leur vie. C'est donc une équipe enseignante renouvelée aux deux tiers qui a accueilli, avec plaisir et joie, tous les élèves. Petits et grands, anciens et nouveaux, ont fait connaissance avec leurs maîtresses par une belle journée ensoleillée...

Cette année, l'école a ouvert ses portes à 60 élèves répartis dans les 3 classes suivantes :

- 22 en classe maternelle (petite, moyenne et grande sections) avec Sandrine FURIC
- 23 en classe de CP/CE1/CE2 avec France BOURDON
- 15 en classe de CM1/CM2 avec Caroline PENOT LEMOINE (Directrice) et Saliha DIARD (enseignante missionnée sur 12 jours de décharge de direction,

échelonnés annuellement selon le calendrier établi par les services de la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale).

L'équipe enseignante est efficacement secondée par :

- deux ATSEM (Agent Territorial Spécialisé Ecole Maternelle), Virginie BOIROT à temps complet et Samia GACHI à mi-temps ;
- une AESH (Accompagnant Elève en Situation de Handicap), Corinne HERAULT présente à temps plein.

En concertation, la nouvelle équipe a décidé de poursuivre le décloisonnement proposé aux élèves de CE2 : ils sont donc accueillis dans la classe de CM1/CM2 2 après-midis par semaine. Comme l'année dernière, les enseignantes peuvent proposer des activités pédagogiques complémentaires aux élèves des 3 classes, selon les besoins identifiés, les lundi et jeudi soirs.

Le plan Vigipirate est toujours d'actualité : l'accès à l'école est sécurisé, les portails sont fermés à clé et des exercices d'évacuation ou de confinement ont lieu régulièrement. Les personnes désirant entrer dans l'école, durant les heures de cours, doivent le faire en sonnant au portail côté cantine.

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, les élèves des 3 classes vont plus particulièrement travailler sur le développement durable, autour du thème de l'eau.



Le projet « Mon village au fil de l'eau » nous permettra d'associer la connaissance de l'environnement immédiat à des apprentissages disciplinaires, tout en sensibilisant les élèves à une attitude éthique et responsable face à cette ressource naturelle.

Les personnes qui souhaitent partager leurs connaissances du village, des traces du passé (photos ou cartes postales anciennes lavoir, rû...), un métier ou une passion en rapport avec l'eau sont invitées à se faire connaître auprès des enseignantes.

D'autres projets (anglais, musique, PNR, USEP...) sont à l'étude et pourraient se réaliser en cours d'année. Des sorties, liées au thème de l'eau et d'autres, seront organisées grâce au financement pris en charge en partie par la municipalité et par l'Association Sportive et Culturelle de l'Ecole (ASCE). Nous remercions chaleureusement ces deux structures pour leur soutien financier et leur investissement personnel auprès de l'école et des élèves.

Toute l'équipe éducative et les élèves sont prêts à vivre de belles et enrichissantes aventures scolaires ...

Par Caroline Penot Lemoine



En haut de gauche à droite : France BOURDON, Sandrine FURIC, Corinne HERAULT
En bas de gauche à droite : Samia GACHI, Virginie BOIROT, Caroline PENOT LEMOINE

DES NOUVELLES DE NATACHA, SVETLANA ET SACHA

Arrivées à la mi-mars dernier, Natacha et Svetlana, alors accompagnée de sa fille Alexandra, ont été accueillies par la famille Herledan pendant deux mois.

À la mi-mai, elles ont pu bénéficier de logements indépendants.

Natacha a trouvé son petit nid à Haute-Souris, dans un garage aménagé en studio par Christophe, qui l'accueille gracieusement.

Quant à Svetlana et Sacha (le diminutif d'Alexandra), la commune a tenu à mettre à leur disposition le logement du presbytère qui se situe au-dessus de la cantine de l'école, récemment libéré, ainsi qu'à en assumer toutes les charges attenantes.

Impossible de relater fidèlement cet entretien sans parler des douceurs préparées sous mes yeux par Svetlana, pâtissière de profession, qui agrémenteront le thé, et de la reconnaissance sincère qu'elles désirent exprimer toutes deux pour le bien-être qu'elles ressentent à Chaussy, qui les aide à mieux combattre les angoisses de la guerre qui les a fait fuir.

Il se fera à bâtons rompus, à l'exception de deux moments fugaces d'émotivité à l'évocation de la générosité qu'ont exprimée chacun à sa mesure, les calédonniens. Comme les gestes d'affection des enfants de l'école, alors dirigée par Françoise Buisine, qui ont marqué Svetlana. Pour Natacha, c'est la constance et l'empressement à chaque nécessité comblée avant même qu'elle ne soit sollicitée qui la touchent, alors qu'elle s'attendait à une lassitude qu'elle aurait jugée naturelle après l'effervescence des débuts.

Et les souvenirs s'égrènent, pêle-mêle : les lieux de vie, les fournitures, l'équipement, les fêtes, les dons anonymes, les excursions à la Roche-Guyon et aux alentours, un match de hand à Magny... et les prénoms fusent, impossible de les citer tous : Claire et

Sébastien, Michaël, Marc et Almira... Virginie et Éric Herledan, évidemment, qui les ont reçus comme des membres de leur propre famille.

« Règne ici une sorte de « douchevnaïa atsmofiera » une atmosphère faite d'âme... nous disent-elles. »

Leur désir de travailler et de gagner leur autonomie s'est vu tout aussi promptement satisfait : la Bergerie leur a offert un travail quotidien pour toute la saison, qui s'achèvera en octobre.

Le PNR a mis à leur disposition deux vélos électriques, ce qui circonscrit leurs loisirs à un rayon limité, mais leur permet de se rendre rapidement sur leur lieu de travail. Svetlana y cuisine, bien-sûr, et Natacha, hôtesse de l'air de son état, s'attelle à toutes les tâches qu'on veut bien lui confier, avec bonne humeur.

Les deux filles de Svetlana sont de retour en Ukraine. Depuis le 19 août pour Christina, l'aînée, qui poursuivait ses études en Italie à l'annonce du conflit, et qui cherche maintenant du travail à Kiev.

Début septembre pour Sacha, la cadette, qui a repris ses études malgré des conditions de vie considérablement détériorées, comme l'accès à l'eau potable, par exemple.

Beaucoup d'infrastructures vitales ont été endommagées, voire détruites. Natacha, qui possède dans la capitale ukrainienne un appartement près de l'aéroport, s'y est rendue en mai dernier pour quatre jours, dans la crainte qu'il ait été bombardé. Il était intact.

Svetlana habite Brovary à l'est de Kiev. Lors de l'offensive, elle a fui chez ses parents à 5 kilomètres au sud à Treboukhiv, pour y découvrir les chars russes à deux pâtés de maison. Leurs proches sur place les exhortent, encore aujourd'hui, à rester à l'abri d'une guerre dont l'issue reste incertaine, malgré les dernières reconquêtes ukrainiennes.

À notre tour de les remercier d'avoir pu donner libre cours à notre désir d'être utile à une cause juste, et aux ressortissantes d'un peuple courageux, mené, je cite, par un « vrai » président.

Par Alexia Lunel



Avec Virginie et Eric Herledan



A Haute-Souris...

MICHEL AME, DES ABEILLES ET UN HOMME



Il faut avoir passé quelques heures avec Michel Ame pour comprendre la passion qui anime cet apiculteur. Dans la cour du château du bas de Villarceaux, à côté de l'accueil, une petite ouverture donne sur le comptoir de la miellerie.

Il est là, derrière son comptoir, et attend vos questions devant un choix de miels. Les clients, en cette fin de dimanche, finissent leur promenade dans les jardins du château et souhaitent rapporter un souvenir de leur passage. Michel les accueille chaleureusement. Les premières questions fusent : Quel est le miel qui a le plus de goût ? Ou le plus doux ? Ou pourquoi est-il blanc ou crémeux ou liquide...

Michel explique, précise et parle avec amour de son miel et de ses abeilles, celui du domaine de Villarceaux, que ses protégées, sélectionnées parmi les meilleures, produisent. Au plus près des goûts de ses clients, Michel explique les origines du miel, les mélanges de fleurs et la complexité des arômes.

Issu d'une famille d'apiculteur, Michel connaît les abeilles et les pratiques depuis sa plus tendre enfance. À l'âge adulte, la vie professionnelle, faite de voyages multiples, l'empêche de se consacrer à l'apiculture. Pourtant, pour ses 60 ans, ses amis lui offrent une ruche. Michel redécouvre alors sa passion d'enfance et se

lance dans l'apiculture de loisir. Il rachète en 2012 le rucher du domaine de Villarceaux et s'y installe pour y produire un miel dont la vente est réservée au Domaine de Villarceaux.

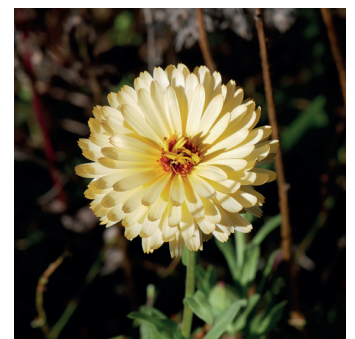
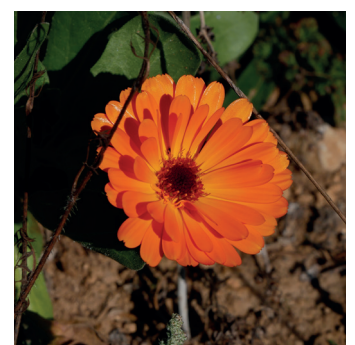
Son rucher, d'une trentaine de ruches, au milieu des 800 ha de culture bio et de forêt de la Bergerie de Villarceaux est exemplaire. Michel l'explique : "Mes abeilles sont issues d'espèces d'abeilles sélectionnées et vivant dans des conditions parfaites au sein du domaine, certifié ECOCERT EVE où les pratiques apicoles sont auditées chaque année." Et d'ajouter : "Le rucher de Villarceaux est un rucher protégé où les frelons asiatiques pénètrent peu et que pourraient envier beaucoup d'apiculteurs."

Au-delà de son activité de production, Michel Ame propose également des formations/découvertes au rythme de 6 à 7 demi-journées en week-end par an, initiant toutes et tous à l'apiculture et à la vie de ces indispensables alliées de la biodiversité que sont les abeilles.

Vice-président du syndicat Apicole du Val d'Oise et référent départemental en charge du plan de lutte contre le frelon asiatique, il dispose d'une solide formation sanitaire. Médaillé d'Or des miels d'Ile-de-France, le rencontrer, c'est se plonger dans le monde merveilleux des abeilles, animaux attachants et passionnants qu'il faut absolument protéger.

Songez-y, ses abeilles, nos abeilles, butinent jusqu'à trois kilomètres des ruches. Et donc les fleurs du village, vos fleurs !

Par Eric Duval-Valachs



FERME DE LA BELLE AUBERGE

UN JEUNE VOLAILLER DYNAMISE LE TERRITOIRE AGRICOLE

Ne vous y fiez pas : Antoine le plus jeune de nos exposants est à la tête d'une véritable entreprise. Sitôt sa licence agricole en poche, il choisit de reprendre en 2020, la ferme familiale située à La Villeneuve en Chevré (78) et d'y produire des volailles. La ferme exploite 40 hectares de grandes cultures (blé, colza, orge, pois...) qui peuvent fournir directement l'alimentation de l'élevage. Les grains sont aplatis pour favoriser leur assimilation.



La ferme d'Antoine peut accueillir, dans 4 bâtiments, 1500 volailles en même temps. Tous les animaux ont accès à des parcours extérieurs (2m² par poulet), sauf restrictions lorsque sévit la grippe aviaire. La ferme produit environ 150 œufs de poules chaque jour, grâce à l'élevage de poules achetées à l'âge d'un jour. Il produit également des poulets de chair et des pintades. Il a choisi des races à croissance lente (par exemple, les « cou nu rouge » pour les connaisseurs) et mise sur la qualité. Ainsi, un poulet est abattu à 120 jours chez Antoine (contre 40 jours en filière industrielle et 84 jours en label rouge).

Les volailles sont abattues à Hécourt (27) chaque semaine et vendues en direct par Antoine et sa mère.

Vous pouvez trouver ses produits aux marchés de Magny en Vexin, Chaussy, Omerville ainsi qu'à la ferme les vendredis de 16h à 19h et les samedis de 9h à 12h.

Pour les fêtes de fin d'année, des commandes de chapons et pou-lardes sont possibles.



N'hésitez pas à contacter Antoine au 06 20 32 57 78 ou par mail antoinelamarre78@gmail.com

Par Héroïse Boureau

LE FUMOIR DU VEXIN,

HISTOIRE DE RECONVERSIONS PROFESSIONNELLES

C'est l'histoire d'une reconversion professionnelle, une aventure, réussie qui commence lorsque Carole, salariée de l'hôtellerie et licenciée économique en 2011, choisit une tout autre voie. Fumant du poisson en tant qu'amatrice, elle décide de faire de cette passion son métier : elle passe d'abord un CAP de charcutier fumeur puis une spécialisation en salaison de viande.

De caractère indépendante, l'idée d'une petite entreprise naît rapidement dans l'esprit de Carole.

Elle se consacre d'abord au produit : elle se ménage un atelier dans sa maison de Bachivillers (60) où elle teste de nouvelles techniques de salaison et de fumaison des produits de la mer.

A l'aide de sciure de hêtre, elle fume à chaud (le poisson est ainsi cuit) ou à froid (le poisson reste cru) différentes espèces de poissons comme la truite de l'Eure, bien sûr, mais également du saumon d'Écosse, des sardines bretonnes, du maquereau et de l'aiglefin (devenant haddock une fois préparé). Les poissons sont

achetés très frais directement au MIN (Marché d'Intérêt National) de Rouen deux fois par semaine.

En 2016, l'entreprise est créée. En 2020, Gilles, son compagnon, licencié économique également, la rejoint dans l'aventure. Ils ouvrent ensemble une boutique à Chaumont en Vexin. Carole se concentre sur la production et Gilles sur la vente. Petit à petit, la gamme de produits se diversifie. L'activité est florissante. Des plats cuisinés à base de poissons sont proposés comme des acras de morues et des terrines de la mer.



En janvier 2022, ils décident de fermer leur boutique de Chaumont-en-Vexin. Aujourd'hui, vous pouvez trouver ces délicieux produits aux marchés de Chaussy, d'Omerville et de Valdampierre.

Vous pouvez également contacter Carole et Gilles 06 65 66 97 53 et carole.delarue@sfr.fr

Par Alexia Lunel

MYRIAM MONIN

Nous sommes allés à la rencontre de Myriam Monin, créatrice d'ours en peluche mais de collection, à l'ancienne, entièrement faits à la main. Myriam a ses ateliers à son domicile de Chaussy et vend ses réalisations à toute la planète, jusqu'au Japon. C'est que le monde des ours de collection est un véritable univers, avec ses salons internationaux, ses modes et ses vedettes, ses normes strictes.



A quand remonte la passion de Myriam pour ce qui est devenu un métier ? Il y a 15 ans lorsqu'elle a ouvert, un peu par hasard, les portes du salon des ours de collection de l'Abbaye de Mortemer ? Mais peut-être cela remonte-t-il déjà à son enfance, avec une mère excellente couturière qui lui a transmis son savoir-faire. Un premier salon, puis un second où elle achète un kit de confection d'ours en peluche.



«J'avais déjà réalisé des poupées et je m'étais beaucoup amusée à coudre des costumes d'époque pour les événements de Villarcieux, où mon mari, Patrick Monin, est très actif. Mais je suis tombée amoureuse de ces ours en peluche tellement expressifs, qui soulèvent immédiatement des souvenirs heureux de l'enfance, qui émeuvent chacun».

Et c'est là que son savoir de couturière a fait merveille dans la conception de l'ensemble des accessoires «Je consacre environ 2 jours pour la réalisation de chaque ours, dont un jour pour les seuls accessoires, que je couds ou tricote spécialement. C'est ce qui fait que mes réalisations sont très reconnaissables, des experts bien sûr. Mais l'essentiel de ma clientèle achète par coup de cœur, à côté des collectionneurs».

On trouve surtout les collectionneurs dans les pays anglo-saxons, USA en particulier où le Teddy Bear fait partie de la culture. Mais les commandes viennent de tous les coins du monde pour les circonstances les plus originales. «Je me souviens d'un cabinet vétérinaire qui avait sauvé un chat blessé mais qu'il a fallu amputer d'une patte. Et bien, ils m'ont demandé de représenter ce chat en peluche, avec une patte manquante, pour en faire leur mascotte !».

Chaque ours est préalablement dessiné, surtout s'il a été commandé, puis est exécuté sous forme de patron, avant réalisation. «Le fait de les habiller leur donne un genre - il y a une tête d'ours mâle et une tête d'ours femelle mais sans habits l'ours, quel que soit sa forme, semble asexué».



Le métier reste très physique, il faut respecter des normes strictes. Le fil de couture est hautement résistant et les pièces métalliques (articulations) capables de résister à une pince. «Je porte une attention toute particulière aux parties plus facilement détachables et ingérables comme les oreilles et les yeux, en utilisant un fil très résistant. Car bien que mes créations ne soient pas destinées aux enfants, je me doute qu'elles peuvent arriver entre leurs mains.».

Le tissu est en toile spéciale produite en Allemagne et le revêtement moelleux en laine de mohair, qui est du poil de chèvre. La variété de ces laines permet de varier les aspects et la couleur des peluches.

«Aujourd'hui je crée environ 2 à 3 ours par semaine, que je vends lors de salons internationaux et maintenant beaucoup sur internet. Je crée, je produis, j'expédie, je gère ma petite entreprise de façon entièrement indépendante».

Vous trouverez les créations de Myriam sur le site.

www.ptitoursduvexin.fr

Par Alexandre Keita

DOMAINE DE VILLARCEAUX : À CÔTÉ DE CHEZ VOUS !

Le domaine de Villarceaux ferme ses portes après une saison... extrêmement chaude et sèche !

Des températures très élevées, un déficit important en eau, une absence de vent : la fréquenta-

tion du site a fléchi durant les journées les plus chaudes, ce qui s'explique aisément...

Il faut souhaiter un automne et un hiver pluvieux, afin de reconstituer nos ressources en eau et répondre aux besoins de la terre... et de ses habitants !

Le domaine a été pionnier dans la gestion écologique de ses espaces. Nous étions l'un des premiers ensembles classés « Monument historique » à être certifié « Espace Végétal Ecologique » et la situation actuelle ne peut que confirmer que nous avons entrepris la bonne démarche...

Après une saison 2022 riche en manifestations très variées et s'adressant à tous les publics, le domaine a fermé ses portes au public le dimanche 23 octobre à 18h.

La fréquentation des spectacles et des grandes manifestations a toujours été suivie. Les amateurs de musique classique ont apprécié la grande qualité du festival « Un temps pour Elles », qui redécouvre des œuvres composées, avec talent et succès de leur vivant, par des musiciennes... bien oubliées depuis.

Les enfants ont été au rendez-vous du théâtre, les amateurs de gourmandises, de plantes, d'histoire ou de musiques du monde ont répondu à l'invitation de Villarceaux...

Durant l'hiver, nous allons préparer notre réouverture, en avril 2023 et les événements qui vous seront proposés pour cette « rentrée ».

Théâtre, musique(s), festivals, fêtes, expositions... et de nombreuses surprises seront au rendez-vous...

Saviez-vous que le domaine de Villarceaux est le monument historique qui propose le plus d'événements gratuits, divers et de qualité, accessibles à tous, en Ile-de-France ?

C'est une dimension importante de la vocation du site et de la volonté de la Région Ile-de-France : s'adresser à tous les publics et permettre une diffusion culturelle de qualité et de proximité.

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site du domaine : villarceaux.iledefrance.fr

Bonne fin d'année à toutes et tous. Et rendez-vous en avril 2023 à Villarceaux : la fabrique de culture(s)... à côté de chez vous !

Thierry Labussiere
Conservateur du domaine de Villarceaux



Crédit photo : Patrick Momin

L'ÉCUREUIL ROUX

L'écureuil roux, mesurant entre 18 et 25 cm et pesant de 300 à 450 grammes, est présent dans notre campagne. Ce petit mammifère agile plutôt solitaire fait un nid douillet car agrémenté de brindilles entrelacées et tapissés de mousse, à 5-6 mètres de hauteur dans les arbres. Il ne manque pas d'idées pour protéger son foyer : il peut construire plusieurs nids afin de pouvoir changer de logement selon les menaces.

Les femelles peuvent avoir deux portées de deux à cinq petits par an (entre février-avril, puis entre mai et août), mais près de 80 % de

petits ne fêteront jamais leur premier anniversaire. La population d'écureuil roux, espèce protégée, est en déclin en France dû à la fragmentation de son habitat, à l'intensification de pratiques sylvicoles provoquant des famines, mais aussi au trafic routier et à l'arrivée de l'écureuil gris, considéré comme invasif, et vecteur d'un parasite inoffensif pour lui mais mortel pour l'écureuil roux.

Il sort plutôt le jour : peut-être avez-vous déjà vu la chance d'en apercevoir lors de vos balades forestières ? Ces sorties lui permettent de trouver à manger. Cet

animal sait manger les produits de saison : au printemps, il est à la recherche d'insectes, limaces, oisillons ; en été, il s'oriente vers les fruits, et l'automne-hiver il se nourrit principalement de champignons, glands, noisettes, graines d'érable, tubercules... Connu pour son acharnement à faire des provisions pour l'hiver, il est capable de stocker jusqu'à 125kg, dans des galeries creusées pour l'occasion, afin de passer l'hiver sereinement. Il n'hiberne pas mais, comme nous, il reste volontiers blotti dans son nid par grand froid. N'utilisant pas toutes ses cachettes (par ou-



bli ou stock trop important face aux besoins ?) il participe, comme de nombreux animaux, à la dispersion de certaines essences.

Par Héloïse Boureau

LA SOURCE VILLARCEAUX :

L'ART AU SERVICE DU SOCIAL ET DE L'ENFANCE

« L'art est une nécessité pour l'équilibre de l'enfant et, tel qu'il est pratiqué dans le cadre de La Source, c'est un levier citoyen. Favoriser l'épanouissement de l'enfant et l'éveiller à l'art, c'est cultiver sa sensibilité, son imagination, son intelligence, dans la perspective d'en faire un être qui désire. »

Gérard Garouste

Installée depuis 2002 au domaine de Villarceaux sur la commune de Chaussy, l'association La Source-Villarceaux occupe les communs du Manoir de Ninon, datant du XVI^e siècle, mis à sa disposition par le Conseil régional d'Ile-de-France, en partenariat avec le Conseil départemental du Val-d'Oise. La seconde aile des communs, accueille des manifestations et notamment l'exposition annuelle « Face-à-Face » et l'exposition de l'artiste résident DRAC, qui présentent toutes les deux les travaux des enfants face aux œuvres des artistes.

La Source-Villarceaux, créée par Élisabeth et Gérard Garouste, a été agréée depuis 2007 « Espace de Vie Sociale Animation Locale » par la Caisse d'Allocations Familiales du Val-d'Oise. La Source-Villarceaux accompagne toute l'année des milliers d'en-



fants, jeunes et familles, grâce à une programmation d'ateliers de pratiques artistiques ouverte à tous.

Développés dans tous les domaines artistiques et menés par des artistes professionnels en binôme avec l'équipe éducative de l'association, ces ateliers sont mis en œuvre pour 10 à 12 participants, dans un souci d'accompagnement individuel de qualité. Les ateliers artistiques offrent aux familles la possibilité de resserrer leurs liens et permettent aux enfants de se construire en développant leur créativité, de se responsabiliser sur les plans personnel et collectif et de renforcer la confiance en soi et l'esprit d'initiative citoyenne.

LES ESPACES DE PRATIQUE

Les ateliers de La Source-Villarceaux bénéficient de deux ateliers de pratiques artistiques pour les enfants et leur public ainsi qu'un

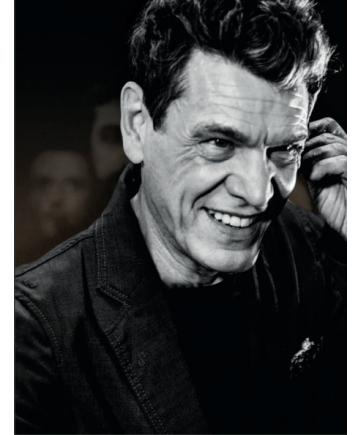
atelier de 50 m² pour les artistes en résidence. Un lieu d'exposition de 725 m² est mis à disposition par la région Ile-de-France.

Les artistes accueillis en résidence disposent également de nombreux équipements professionnels — presses pour gravure, poste à souder, outillage divers, etc... pour qu'ils puissent imaginer et élaborer des projets audacieux avec les enfants.

LE 8 OCTOBRE, LA SOURCE-VILLARCEAUX A FÊTÉ SES 20 ANS !

Cette journée portes ouvertes fut l'occasion de découvrir l'exposition des œuvres réalisées pendant l'année 2021-2022 par tous les enfants et parents sous la conduite de 21 artistes, ainsi que les œuvres personnelles de ces artistes.

A cette occasion, notre invité d'honneur, Marc Lavoine a donné un concert gratuit empreint de



poésie française accompagné de son pianiste Jean-François Berger. Un concert en toute intimité qui nous a fait redécouvrir les textes d'Arthur Rimbaud, Jacques Prévert, Romain Gary, Guillaume Apollinaire, Paul Verlaine...

L'EXPOSITION FACE-A-FACE EST OUVERTE AU PUBLIC

du 8 octobre au 2 décembre 2022, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Accueil de groupes sur rendez-vous



www.associationlasource.fr
01 34 67 78 83

Entrée gratuite

LA SOURCE-VILLARCEAUX DEPUIS SA CRÉATION



LE CLUB DE L'AMITIÉ

L'association est ouverte à tous sans limite d'âge. Elle a pour objectif d'animer des rencontres et créer des liens amicaux entre ses membres. Nous avons eu le plaisir, entre autres, de nous retrouver à l'occasion des événements suivants :



Du 11 au 18 mai 2022 : 32 participants ont embarqué pour la Corse, arrivée à l'aéroport de Bastia. Ils ont été accueillis par leur guide Françoise, puis par le chauffeur de car Fabrice. Plusieurs visites au programme : villes de Bastia, Calvi et sa citadelle, petits villages en haut des montagnes, Bonifacio... Nous étions logés dans un bel hôtel et avons dégusté de bons repas. Le séjour se terminant, nous reprenons l'avion à Ajaccio avec de bons souvenirs.



Du 12 au 17 septembre 2022 : Nous étions 46 participants à partir en car avec Paulo. Petite halte pour déjeuner au Mont Saint-Michel. Puis installation à l'hôtel à Landerneau. Notre semaine s'est déroulée avec de belles visites, ville de Morlaix, Roscoff, l'île de Batz, Brest, la presqu'île de Crozon, la pointe de Penhir, Camaret puis la côte des légendes de Kernouan et après une dégustation de crêpes retour à l'hôtel pour faire les valises. Le samedi départ à 8 h pour déjeuner à la ferme du Château d'Agneaux puis arrêt et visite de la ville de Bayeux et sa magnifique Cathédrale.



NOS PROJETS POUR 2022/2023 (liste non-exhaustive) :

- **Le 24 novembre 2022 :** Sortie au cadran à Evreux pour le spectacle Fantasia Latina
- **En décembre :** Sortie au Cirque Gruss avec restaurant
- **Le 28 janvier :** Assemblée Générale avec repas
- **Le 12 mars :** Repas avec animation
- **En juin :** Puy du Fou (programme à venir)
- **En septembre :** Voyage d'une semaine en cours d'étude
- **Le 19 novembre :** Repas avec animation

Le Club vous souhaite une bonne fin d'année. Nous vous attendons toujours à la gymnastique le lundi de 17h15 à 18h15, et les mardis (semaines impaires) pour les jeux.
En espérant vous revoir très bientôt !

Pour contacter le Club de l'Amitié :
Mme Elisabeth Amisse :
elisabeth.amisse@orange.fr
06 64 25 43 36

L'AMICALE DES CHASSEURS

Notre association compte aujourd'hui 29 membres.

Suite à la démission de notre président M. Bernard Landemard, un nouveau président a été élu lors de notre assemblée générale. Il s'agit de M. Richard Vaissière, déjà membre du bureau. Nous remercions tous M. Landemard pour tout ce qu'il a apporté à notre association, il reste d'ailleurs membre du bureau. Voici donc le nouveau bureau :

- Président, M. Richard Vaissière
- Vice-président, M. Cyril Hibert
- Trésorier, M. Christophe Ecoutin
- Secrétaire, M. Julien Sarazin
- Membres du bureau, M. Loïc Vaudin, M. Florent Calais et M. Bernard Landemard

Parmi nos 29 « Nemrods » nous sommes heureux d'accueillir un tout jeune permis : Il s'agit de M. Quentin Hibert. Nous lui adressons toutes nos félicitations (et règles de prudence !).

Nous avons effectué notre ball-trap comme chaque année. Il s'est déroulé le 4 septembre sur la côte de Magny. Tout s'est très bien déroulé. Les tireurs étaient nombreux, le beau temps au rendez-vous, la bonne humeur aussi.

Suite à quelques remarques d'habitants du village, lors de la journée des associations, nous ouvrirons davantage notre ball-trap à tous ceux que cela semble intéresser l'année prochaine. On essaiera d'y inclure un atelier « tir à la carabine » pour les plus jeunes, initiation tir à l'arc et bien sûr, tir sur les plateaux d'argile. Ces activités, pour des raisons évidentes de sécurité, se dérouleront sur un temps dédié de la journée et seront encadrées par des tireurs confirmés.

Nous vous informons également que notre association organisera aussi un loto le 12 novembre 2022 à la salle des fêtes de Chaussy. De nombreux bons d'achat seront à gagner, nous vous y attendons nombreux.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'ouverture a déjà eu lieu. Le gibier était au rendez-vous. Comme depuis de nombreuses années maintenant nos prélèvements sont réglementés : 10 lièvres ont été tués le jour de l'ouverture et nous arrêterons sa chasse là. Nous ne tirerons pas non plus les poules faisanes.



Si la sécheresse a impacté violemment la flore et la faune de notre pays, nous avons fait, de notre côté, ce qui était en notre pouvoir pour atténuer cette canicule, au moins pour les habitants de nos plaines et bois. Des abreuvoirs, mis en place depuis bien longtemps, ont été remplis régulièrement par notre équipe. De l'eau l'été, du grain quasiment toute l'année, la chasse c'est aussi cela !

Comme les années précédentes, nous ferons quelques battues au gros gibiers. Dès que nous aurons établi notre calendrier nous

le ferons parvenir à la mairie qui le mettra sur son site. Dans tous les cas, des panneaux placés dans les chemins préviennent les autres usagers de la nature. Merci de les respecter ! Sécurité avant tout !!!

Pour toute information, veuillez contacter la mairie qui fera suivre.

Par Richard Vaissière

CHAUSSY FOOTBALL CLUB

Nous recherchons des joueurs vétérans pour la saison 2022/2023 pour rajeunir l'équipe.

Le Championnat Loisir Vétérans est réservé aux joueurs ayant atteint plus de 35 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours.

Suivre les vétérans :
Championnat et Coupe
<https://eure.fff.fr/competitions>

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne.

La mairie fournit des sacs spécialement conçus pour les déjections canines.

Renseignements :
Franck : 06 22 92 61 16
Francois : 06 07 12 73 64

Par François Brayé



COMITÉ DES FÊTES

L'année 2022 est bientôt achevée, nous avons eu la possibilité de faire plus de manifestations que les années précédentes. L'ensemble de l'équipe du comité s'est efforcé de réussir pour votre bonheur et le nôtre.

ACTUALITÉS :

La page Facebook du comité est toujours au plus près de votre information communale et quotidienne. Nous sommes toujours à votre écoute pour des questions, remarques et suggestions.

Nous conservons cette envie de vous informer de nos actions associatives et autres.

LES ACTIONS RÉALISÉES :

La chasse aux œufs du 15 avril 2022, pour les enfants du village en association avec l'ASCE et le Foyer Rural de Chaussy, où un petit nombre d'enfants accompagnés de leurs parents est venu débusher dans le champ, les œufs en chocolat que les cloches avaient soigneusement dissimulés.



La brocante du 16 avril 2022. Nous remercions tous les exposants, les visiteurs, ainsi que tous les bénévoles qui ont participé à ce vide-grenier. Cette journée a été de nouveau un véritable succès.

En effet, près de 130 exposants et des centaines de visiteurs étaient présents sur le site.

Tous ont pu réaliser de nombreuses ventes et les "chineurs" trouver les objets tant convoités. En bref, de bonnes affaires pour tous.



La fête communale du 14-15-16 mai 2022.

Le samedi chacun a encore en mémoire les couleurs chatoyantes du feu d'artifice tiré à l'occasion de la fête communale, suivi le lendemain par les Jeux Inter-Villages.

La fête de la musique du 25 juin 2022 s'est déroulée autour des moules frites avec une météo agréable. Le DJ a fait danser les personnes présentes après le traditionnel défilé de lampions suivi du feu de la Saint Jean.

Malheureusement, nous avons constaté une faible participation des Calcedoniens.

La brocante du 3 juillet 2022 a eu lieu sous le soleil et la bonne humeur de chacun en association avec l'Amicale des Chasseurs de Chaussy à la buvette.

A VENIR :

- 29 octobre 2022 : Soirée dansante avec DJ
- 7 janvier 2023 : Loto
- 11 mars 2023 : Loto
- 16 avril 2023 : Brocante
- 20-21-22 2023 mai : Fête Communale
- 2 juillet 2023 : Brocante

Un grand merci à tous les membres du bureau et bénévoles et à tous ceux qui ont permis que ces activités soient réussies ainsi qu'à tous les participants qui sont venus apporter leur soutien à notre association.

L'argent récolté par les activités rémunératrices du deuxième et troisième trimestre, a permis de financer les activités (le feu d'artifice, les tickets de manège, les lampions de la fête de la musique) d'où l'importance du dynamisme de l'association, et nous vous espérons nombreux à nos prochaines activités, afin que les réalisations continuent.

Nous effectuerons l'assemblée générale dans le courant du mois de janvier 2023, afin de rendre un détail précis sur les montants récoltés durant toutes ces manifestations.

Les membres du COMITÉ DES FÊTES

Par Laurence Jaquet



FOYER RURAL

UN ATOUT CULTUREL ET SPORTIF POUR LA COMMUNE DE CHAUSSY

L'Équipe du FOYER RURAL DE CHAUSSY est là pour vous proposer des activités sportives et culturelles variées, pour tous les âges. Notre philosophie : l'éducation populaire en milieu rural, pour ne pas dépendre des villes.

Nous avons fini l'année en juin 2022 sur notre spectacle de danse, qui n'avait pas été donné depuis 2 ans et qui fait toujours salle comble. Grande excitation de nos danseurs !

Il faut savoir que les costumes et les chorégraphies sont renouvelés tous les ans, les danseurs grandissent vite et les groupes



changent chaque année. C'est pourquoi il n'est pas possible de conserver costumes et chorégraphies d'une année pour les réutiliser l'année suivante. Il faut toujours des numéros quasi entièrement nouveaux.

Cette année nous recherchons des collégien(ne)s pour le cours danse de mardi 19h ; possibilité d'inscription en cours d'année !

REPRISE DE TOUTES NOS ACTIVITÉS EN 2022 :

FUTSAL, VTT, DANSE, GYMNASTIQUE, TENNIS LIBRE OU AVEC COACH, TRAIL, PIANO à Chaussy, mais également plusieurs activités proches (danse de salon,



yoga, dessin...) proposées par les Foyers Ruraux de Chérence, Genainville Loisirs et Omerville - vous avez certainement trouvé dans votre boîte aux lettres notre flyer commun détaillant les activités des 4 foyers ruraux.

TOUS NOS ÉVÈNEMENTS 2022-2023 :

- **Mini journée des associations :** lors du marché du 11 septembre. Avec La Source-Villardeaux, Les Amis de Villardeaux, l'Amicale des Chasseurs.
- **Marché de Noël** dans la salle des fêtes de Chaussy, samedi 26 et dimanche 27 novembre 2022,



- **Avec le TELETHON**, le samedi 3 décembre 2022,
- **Soirée du Foyer Rural :** dîner, animation et soirée dansante, elle est attendue chaque année, samedi 25 mars 2023,
- **Tournoi de pétanque :** nous organisons cette année un tournoi de pétanque ouvert à tous, dimanche 28 mai 2023,
- **Spectacle de danse :** cette manifestation de très bon niveau aura lieu le samedi 18 juin 2023.
- **Au printemps : La Glanerie des Foyers Ruraux** (principe de gratuité). Il s'agit d'un week-end au cours duquel les personnes viennent librement prendre gratuitement les objets déposés préalablement là par d'autres personnes. Cet échange fonctionne sur le principe du don, c'est une brocante sans prix. Le premier exercice a été un vrai succès (même s'il y a eu infiniment plus d'objets déposés qu'emportés, le public n'étant pas encore totalement à l'aise avec le fait de prendre sans payer). A suivre sur notre Facebook.

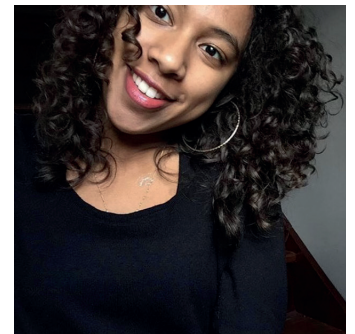
LES NEWS DE LA RENTRÉE : UN DÉPART ET UNE ARRIVÉE :

Côté départ

Après plus d'une dizaine d'années à nos côtés, **Marie Luce** a souhaité se consacrer à d'autres occupations. Elle est un pilier fidèle de nos activités danse et tennis, préparant le spectacle de danse aux côtés de l'animateur, s'occupant du court de tennis pour le rendre praticable et donnant un coup de main, avec son mari, lors de tous nos événements.

Tous les membres du Foyer Rural remercient chaleureusement Marie Luce pour toutes ces années d'engagement.

Côté arrivée



De concert avec **Marion**, qui assure les cours de danse du lundi soir (lycée, adulte), nous accueillons une nouvelle professeure de danse fusion/modern Jazz, qui fera cours le mardi soir à partir de 17h (de 4 ans au collège). Munie d'un brevet d'état, formée à l'Institut de formation professionnelle Rick Odums, **Alexia** a 24 ans, habite les Mureaux et donne des cours de danse également à Mantes-La-Jolie.

L'équipe du FOYER RURAL reste à votre disposition pour recueillir vos suggestions, vos souhaits par exemple pour de nouvelles activités.

Pour nous retrouver : notre site (www.chaussy95.com/associations/), courriel foyerruralchaussy@gmail.com ou FACEBOOK (Foyer Rural Chaussy)

L'Équipe du Foyer Rural

Par Alexandre Keita

IMAGES ET PATRIMOINE

L'équipe du Jazz à Chaussy vous a proposé sa 10^{ème} édition le 23 septembre dernier. Pour cette occasion, nous avons accueillis 2 groupes. Bluegem avec Merry et Thomas qui nous ont transportés dans leur univers avec un style musical allant de la soul au funk avec quelques teintes de jazz ; une ambiance allant crescendo du chill à une ambiance festive et dansante, en privilégiant l'émotion et le ressenti. Jaaz Code a pris la suite en nous proposant une échappée dans leur univers de liberté, d'improvisation et de plaisir de jouer ; un jazz-funk qui bouge !

Parmi les spectateurs, Céline et Arnaud, du groupe Babagusa (qui s'était produit pour le concert en l'honneur de l'Ukraine) se sont joints à Jaaz Code sur quelques morceaux pour le plus grand plaisir de tous. Un concert que vous pouvez retrouver dans son intégralité sur notre page Facebook « Jazz à Chaussy ».

Une question revient souvent : « Comment faites-vous pour trouver des artistes d'une telle qualité, qui acceptent de venir se produire au fin fond du Vexin ? ». Les facteurs sont multiples, mais l'essentiel de la réussite de ces soirées qui « pousse » les artistes à venir se produire, c'est vous : public fidèle, sympathique et à l'écoute, calcédonien à 70% et Vexinois à 95% ! Quand nous débriefons avec les artistes, ils nous le disent tous : « un super public ! ». Evidemment, rien ne se ferait sans une équipe technique au top pour mettre au mieux en valeur les artistes (son, lumières, photos, vidéos,...), tout le staff qui gère le bar, la restauration, les entrées,... ainsi que nos fidèles partenaires locaux qui proposent des produits de qualité.

La saison 2022/2023 se poursuit et vous pourrez nous retrouver aux dates suivantes :



En 2022 : le 9 décembre 2022 (Quintet de Jazz ou surprise!)
Sur réservation.

En 2023 : les 13 janvier, 10 mars, 14 avril, 22 septembre et 20 octobre 2023.

De belles surprises et de belles découvertes en perspective ! Bien évidemment, nous vous proposons du Jazz, mais pas que !

Images et Patrimoine, ne se limite pas aux concerts de Jazz. Malheureusement, les « rencontres

photos » prévues initialement au mois de novembre 2022, n'auront pas lieu. Mais nous vous réservons de belles surprises pour cette saison. Une affaire à suivre !

Nous contacter :
Thierry Tavoni : 06 45 66 65 82
tavonithierry@gmail.com
Olivier Caurette : 06 77 78 24 14
olivecau@aol.com

Par Olivier Caurette



ÉTAT-CIVIL



NAISSANCES

Malo né le 01/05/2022 chez Mme GRESSIER et M. MEHENNI

Romy née le 05/05/2022 chez Mme AUMASSON et M. LASNIER

◀ **Léane** née le 07/06/2022 chez Mme LEBRUN et M. CADOPPI

Liam née le 11/06/2022 chez Mme DUVAUX et M. AUBIN

Tessa née le 22/06/2022 chez Mme COËT et M. POTARD

Lya née le 18/07/2022 chez Mme PEYRAUD et M. CHAILLOT

Toutes nos félicitations aux parents et meilleurs vœux pour les enfants.

MARIAGES

Françoise BARCELLA et Patrick PAREUX le 04/06/2022

Christine KARALY et Christian RENARD le 23/06/2022

Nos meilleurs vœux de bonheur.

DÉCÈS

Monsieur Jean-François GRELAUD décédé le 14/06/2022

Monsieur Roger TERSINET décédé le 06/08/2022

Monsieur Mohand-Ouachour HAMED décédé le 26/09/2022

Nos très sincères condoléances.

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE à nos nouveaux concitoyens et nous sommes heureux qu'ils aient choisi Chaussy comme cadre de vie.

M. ABADIE et Mme GUERMOUH et leurs enfants

M. CADOPPI et Mme LEBRUN et leurs enfants

M. et Mme ESTEVES et leurs enfants

Mme GORISSE

M. et Mme PROVOTS et leurs enfants

INFORMATIONS PRATIQUES

SECRETARIAT DE MAIRIE

Heures d'ouverture au public :

- Mardi matin : 9h/11h
- Mercredi* soir : 17h/19h
*Une semaine sur deux, les semaines paires
- Jeudi après-midi : 13h30/16h
- Samedi* matin : 9h/11h
*Une semaine sur deux, les semaines impaires

Téléphone : 01 34 67 70 11

Télécopie : 01 34 67 70 06

E-Mail : mairie.chaussy@wanadoo.fr

Site : www.chaussy95.fr

COLLECTE DES DECHETS ET ENCOMBRANTS :

www.smirtomduvexin.net

Merci de veiller à ce que vos véhicules en stationnement ne gênent pas le passage des camions de ramassage.

Collecte de vos déchets

- Le vendredi pour les ordures ménagères
- Le jeudi toutes les 2 semaines pour les emballages/papiers (en mélange dans le bac jaune).
- Le lundi toutes les 4 semaines pour le verre (dans le bac vert).

Collecte de vos encombrants

La collecte des objets encombrants a lieu 2 fois par an. Les dates pour 2023, non connues à ce jour, seront communiquées sur le site du SMIRTOM courant novembre.

Collecte limitée à 1m3 par habitation, encombrants à sortir la veille au soir

Déchetterie

Votre commune dépend de la déchetterie de Magny-en-Vexin

RECENSEMENT CITOYEN DES JEUNES DE 16 ANS

Vous venez d'avoir 16 ans ?

Vous devez vous faire recenser à la mairie jusqu'à la fin du 3^{ème} mois suivant votre anniversaire (avec une pièce d'identité et le livret de famille). Cette démarche est obligatoire et nécessaire pour pouvoir ensuite vous inscrire aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc).

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Dans le Val d'Oise, les demandes de carte nationale d'identité ne peuvent être déposées qu'auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil pour passeport biométrique. La mairie la plus proche de Chaussy est celle de Magny-en-Vexin (liste des mairies sur www.val-doise.fr). Il est préférable de faire une pré-demande en ligne sur passeport.ants.gouv.fr.

TARIFS COMMUNAUX AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022

Vous trouverez les tarifs des différentes locations (salle des fêtes, barnums...), services périscolaires, concession de cimetière sur le site de la commune www.chaussy95.com/mairie

ACTIVITES LOCALES

Assistants maternelles

Mme BOUM
06 11 67 61 84

Mme PIGEARD
06 19 18 91 29

Coiffure à domicile

Sandrine
01 34 67 76 38 / 06 87 93 40 19

Peinture décorative, vitrail

L'Atelier
06 50 22 64 89

Rénovation Intérieure (Doublage, placo, enduits, peinture,...)

Matthieu MAZZOCHI
07 86 04 36 42
mazzochimatthieu1@gmail.com

Pose de fenêtres, portes, volets,...

C.S.N. Menuiseries
Cédric COUSIN
06 83 13 39 29
cedriccousin@free.fr

Electricité, portail, aménagement intérieur et extérieur

M LE SAUX
06 12 55 05 98
ylesaux95@gmail.com

Eclairage architectural et tertiaire

BEMLIGHT
Eric et Brigitte MORICE
Site internet : www.bemlight.fr
07 71 83 35 96
contact@bemlight.fr

Produits du terroir

COOP SAVEURS DU VEXIN
Produits biologiques
www.coopsaveursvexin.org

Taxi

GTG TAXI
06 09 37 36 35

Paysagiste, arboriste grimpeur

SARL GREEN ATTITUDE
Alexandre BOURLET
06 59 40 40 69
bourletalexandre@gmail.com

Jardin au féminin

Julia COUSIN
07 66 60 30 53
www.jardin-au-feminin.com

HEBERGEMENT

Chambre d'hôtes

Au relais de Chaussy
01 75 81 02 38
contact@arelaisdechaussy.com

Le Clos de Chaussy
06 11 15 60 00
www.leclosdechaussy.fr

Gîtes

Ecocentre de la bergerie
01 34 67 08 80
www.bergerie-villardeaux.org

Le refuge d'Athéna
06 51 57 00 53
contact@refuge-athena.fr
www.refuge-athena.fr

Le Chalet d'Oliv
06 77 78 24 14
olivecau@aol.com



Mairie : nouveaux horaires d'ouverture au public*

Mardi : 9h/11h

Mercredi (semaines paires) : 17h/19h

Jeudi : 13h30/16h

Samedi (semaines impaires) : 9h/11h



Fabienne BRASSEUR
Notre secrétaire

* retrouvez toutes les dates d'ouverture au public sur le calendrier «Tout en UN» ou sur le site Internet de la Mairie : www.chaussy95.com

Le bus départemental du Val d'Oise

BUS
départemental



Agence nationale des titres sécurisés



Le Bus Départemental France Services permet aux usagers d'accéder aux organismes composant le bouquet de service minimal et d'accéder et être accompagné dans l'utilisation des télé-services déployés par ces organismes

En complément des services inclus dans le socle France Services, le département propose l'accès aux services départementaux et l'aide aux démarches :



L'accueil, l'information, et l'orientation vers le service départemental et plus largement vers le bon interlocuteur



Information et demandes d'aides auprès de la Maison Des Personnes Handicapées



Demandes de calcul de la tarification et demandes de bourses



Demandes de transport Améthyste



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

Tous les mardis de 13h30 à 16h30 - Place de la mairie

Bulletin Municipal de Chaussy -
Octobre 2022

Directeur de publication
Philippe Lemoine - Maire

Rédacteurs :

Héloïse Boureau, Olivier Caurette,
Claire Chateauzel, Eric Duval,
Alexandre Keita, Alexia Lunel,
Corinne Michaud, Dominique
Morin, Michaël Rollois.

Première de couverture
Photo Dominique Morin

Conception et mise en page
contact@alexpichon.fr

Impression
Wauquier
Bonnières-sur-Seine
Tirage : 330 exemplaires